

**RECYCLAGE DU CACES® DES PLATEFORMES ÉLÉVATRICES
MOBILES DE PERSONNES (PEMP)
CATÉGORIE A (CAT. 1A ET 3A) OU B (CAT. 1B ET 3B)
(SELON LA RECOMMANDATION R.486 DE LA CNAM)**

**DURÉE : 2 JOURS
(14 HEURES)**

Théorie : 0,5 jour
Pratique A ou B : 0,5 jour
Test CACES® : 1 jour



Objectifs de la formation :

Recycler le CACES® R.486
(validité : 5 ans).

Justifier d'un contrôle des
connaissances et du savoir-faire
en vue de la délivrance de
l'autorisation de conduite (arrêté
du 2 décembre 1998).

FORMATION THEORIQUE

CONNAISSANCES GENERALES

Rappels réglementaires.

TECHNOLOGIE ET STABILITE DES PEMP

Caractéristiques des PEMP.

Terminologie des PEMP.

Dispositifs de sécurité.

Comprendre la stabilité des PEMP.

EXPLOITATION DES PEMP

Identifier les risques et les moyens permettant de
les prévenir.

Entretien

Détecter les principales anomalies.

FORMATION PRATIQUE

PRISE DE POSTE

Contrôle des documents, du bon état général de
la PEMP et du fonctionnement des différents
dispositifs de sécurité.

ADEQUATION

Vérifier que la PEMP est adaptée au travail
demandé.

Identifier les risques liés à la zone d'évolution.

MISE EN PLACE, CONDUITE, MANŒUVRES

Balises de la zone d'intervention.

Mise en place des stabilisateurs.

Comprendre/exécuter les gestes de
commandement.

Positionner, déplacer les PEMP selon les différents
exercices.

Effectuer les manœuvres de secours et de
dépannage.

Fin de poste

Mise hors service de la PEMP.

Opération de maintenance journalière.

Rendre compte des anomalies.

TESTS CACES® R.486

Test théorique (commun à l'ensemble des
catégories).

Test(s) pratique(s) (spécifique(s) aux catégories
concernées).



Objectifs Pédagogiques :

- Renouveler les connaissances et le savoir-faire pour conduire et utiliser en sécurité une PEMP selon le référentiel de connaissances de la R.486 de la CNAM.

Animation par un formateur qualifié et **tests** réalisés par un testeur certifié

Pédagogie :

- Formation en salle, exposés, questions et exercices (durée : 0,5 jour)
- Applications pratiques sur les types de nacelles concernés (durée : 0,5 jour)
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques : tests CACES® R. 486 (durée : un jour)

Validation : attestation de formation, avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite, CACES® R.486 (en cas de réussite aux tests)

PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne maîtrisant la langue française, âgée de plus de 18 ans, titulaire d'un CACES® R386 de catégories 1A ET 3A, ou 1B ET 3B depuis 5 ans maximum, justifiant d'une aptitude médicale liée à ce poste.

Effectif selon le nombre de catégories (6 UT/jour/testeur).

